

République et canton de Genève

Bilan social de l'Etat et des institutions autonomes

2013



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Sommaire

Abréviations	2
Avant-propos	3
Entités décrites	4
Chapitre 1 - Emplois (postes)	6
Chapitre 2 - Collaborateurs et collaboratrices	7
2.1. Effectifs	7
2.2. Pyramide des âges	8
2.3. Ancienneté	13
2.4. Nationalité et lieu de résidence	14
2.5. Encadrement	16
Chapitre 3 - Rémunération	17
Chapitre 4 - Taux d'occupation	18

Liste des abréviations

AIG	Aéroport international de Genève
CPEG	Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève
EMS	Etablissements médico-sociaux
EPI	Etablissements publics pour l'intégration
ETP	Equivalent temps plein
FIPOI	Fondation des immeubles pour les organisations internationales
HES	Hautes écoles spécialisées
HUG	Hôpitaux universitaires de Genève
IMAD	Institution genevoise de maintien à domicile
LTrait	Loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat, du pouvoir judiciaire et des établissements hospitaliers
SIG	Services industriels de Genève
TPG	Transports publics genevois

Avant-propos

Le présent bilan social offre une vision globale inédite des ressources humaines du secteur public cantonal genevois. Les données concernant l'administration cantonale sont réunies pour la première fois avec celles des établissements autonomes et des autres institutions à caractère public. Elles présentent la situation à la fin 2013.

Les entités comptant moins de 40 collaborateurs n'ont pas été prises en compte, les établissements médico-sociaux (EMS) étant toutefois considérés comme un tout. 44'000 personnes travaillent pour l'ensemble retenu. Elles représentent 15% de la population active dans le canton.

Destinée au personnel, aux hiérarchies, aux syndicats, aux députés comme au grand public, cette publication en complète deux autres : le bilan social de l'Etat, dont la première publication portait sur 2010, et les comptes consolidés de l'Etat, qui depuis 2010 aussi présentent les finances de l'Etat et des principales entités placées sous son contrôle comme celles d'une seule entité économique.

Plusieurs établissements publics genevois publient depuis quelques années leur propre bilan social. Des informations détaillées sur les effectifs, leur répartition entre hommes et femmes, les salaires, les lieux de résidence et bien d'autres indicateurs permettent de répondre à des questions légitimes. L'objectif est aussi de favoriser une gestion des ressources humaines reposant sur les faits.

Derrière les chiffres se trouvent des femmes et des hommes qui donnent de leur personne pour la collectivité. Je tiens à les remercier de leur implication au quotidien. Ma gratitude va aussi aux entités concernées pour leur esprit de collaboration et le soin qu'elles ont mis à fournir les informations nécessaires.

Ce bilan social est destiné à s'enrichir et à s'affiner au fil des éditions. Il bénéficiera des observations qui seront accueillies avec intérêt par son maître d'œuvre, l'office du personnel de l'Etat.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Serge Dal Busco

Conseiller d'Etat

Entités décrites

Le périmètre retenu pour ce bilan social est celui que l'on appelle communément à Genève le « Grand Etat ». Il adjoint à l'Etat au sens strict les entités genevoises exerçant des tâches de nature publique, le plus souvent sous la surveillance de l'Etat et avec des subventions de sa part.



Sous l'autorité du Conseil d'Etat et dans le cadre de la Constitution genevoise du 14 octobre 2012, l'**Etat de Genève** réunit les sept départements de l'administration cantonale¹, le pouvoir judiciaire, le secrétariat général du Grand Conseil et la Cour des comptes.



Régies par la loi cantonale sur les établissements publics médicaux, les **cliniques genevoises de Joli-Mont (GE) et de Montana (GE)** font l'objet d'un contrat de prestations commun conclu avec l'Etat.



L'**entité EMS (établissements médico-sociaux)** est considérée ici comme un tout et regroupe environ 97% du personnel des 52 EMS subventionnés du canton, 2 d'entre eux n'ayant pas pu fournir les données demandées. A fin 2013, 49 des 52 EMS du canton étaient membres de la Fédération genevoise des EMS (Fegems).



Créés en 2008 par la fusion de plusieurs institutions, les **Etablissements publics pour l'intégration (EPI)** sont subventionnés par l'Etat de Genève et ont pour mission l'intégration et la réinsertion professionnelle des personnes handicapées ou en difficulté d'insertion.



Instituée par la Confédération et le Canton de Genève en 1964, la **Fondation immobilière pour les organisations internationales (FIPOI)** est une fondation de droit privé qui finance les infrastructures immobilières de la Genève Internationale.



Créée sous la forme d'une fondation de droit public en 1969, la **Fondation des Parkings** a pour missions de promouvoir, de construire et d'exploiter des parcs de stationnement et d'assurer des prestations de services en matière de stationnement.



Créé en 1920, **Genève Aéroport** est devenu en 1994 un établissement de droit public qui fournit des infrastructures et des équipements pour le transport aérien. Il emploie quelque 800 personnes sur les quelque 10'000 collaborateurs œuvrant sur la plateforme aéroportuaire.

¹Département présidentiel (PRE), département des finances (DF), département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), département de la sécurité et de l'économie (DSE), département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA), département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS).



Membre de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale, la **HES-SO Genève** est depuis avril 2014 un établissement de droit public qui comporte la Haute Ecole de Gestion, la Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture, la Haute Ecole d'Art et Design, la Haute Ecole de Musique, la Haute Ecole de Santé et la Haute Ecole de Travail Social.



Etablissement de droit public, les **Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)** ont été créés en 1995 par la réunion des principaux établissements hospitaliers publics du canton et font l'objet d'un contrat de prestations conclu avec l'Etat.



Etablissement de droit public, l'**Hospice général** assure la politique sociale du canton, l'aide aux migrants et apporte un soutien aux seniors. Il fait l'objet d'un contrat de prestations conclu avec l'Etat.



Etablissement de droit public depuis 2013, l'**Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD)**, (ex Fondation des services d'aide et de soins à domicile), assure des prestations de soins, d'aide et d'accompagnement social favorisant le maintien à domicile. Elle fait l'objet d'un contrat de prestations conclu avec l'Etat.



Palexpo est une société anonyme qui assure le maintien des infrastructures du complexe d'expositions établi au Grand-Saconnex depuis 1981. L'Etat de Genève est actionnaire majoritaire de Palexpo SA.



Les **Services industriels de Genève** sont un établissement de droit public qui a pour but de fournir aux habitants, aux entreprises et aux collectivités du canton l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique et la fibre optique ainsi que de traiter les déchets et les eaux usées.



Les **Transports publics genevois** sont un établissement de droit public qui a pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations conclu avec l'Etat.



L'**Université de Genève** est un établissement de droit public. Le personnel administratif et technique est soumis à la LTrait². Les indicateurs du bilan social font référence à la part de son personnel (69.3%) rémunéré par l'Etat.

² Loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat, du pouvoir judiciaire et des établissements hospitaliers.

Introduction

Ce bilan social présente une photographie à la fin 2013 du personnel de ce qu'on appelle communément à Genève le « Grand Etat », soit l'addition de l'Etat de Genève, des établissements publics autonomes et des autres entités sises dans le canton qui fournissent des prestations de caractère public, généralement en référence à des lois cantonales.

Les indicateurs présentent la situation de chaque entité et de leur globalité. Les totaux et les moyennes concernant l'ensemble des entités sont calculés à partir d'une base réunissant la totalité des données individuelles, ce qui a évité de devoir effectuer, en fonction de la taille des institutions, des pondérations qui auraient donné des résultats moins précis.

Chapitre 1 - Emplois (postes)

L'unité de mesure budgétaire d'un poste est l'équivalent temps plein (ETP). Les ETP sont considérés comme consommés dans la mesure où ils sont effectivement occupés par un ou plusieurs titulaires.

L'ensemble des entités comportait 39'366 postes de travail consommés à la fin 2013.

Ce total dépasse de 166 unités les 39'200 postes qui figurent au budget 2013, soit un écart de 0,4%.

Le tableau ci-dessous présente la consommation par politique publique, soit selon le nouveau découpage introduit avec le budget 2011 de l'Etat de Genève. Cette répartition permet de présenter les dépenses en fonction des prestations fournies et non selon l'organisation.

Deux politiques publiques regroupent à elles seules plus de moitié des postes: la santé (29%) et la formation (28%). Viennent ensuite les personnes âgées (9%), la sécurité (8%) et la mobilité (6%). Les 12 autres politiques publiques réunissent un peu moins du cinquième des ETP.

1 - Postes en équivalents temps plein par politique publique prévus au budget et consommés (comptes)

Politique publique	Budget			Comptes		
	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total
A Formation	10'042.09	1'129.57	11'171.66	9'833.54	1'364.83	11'198.37
B Emploi, marché du travail	329.80	28.50	358.30	307.55	18.90	326.45
C Action sociale	937.78	47.02	984.80	901.43	68.90	970.33
D Personnes âgées	3'615.68	2.07	3'617.74	3'583.76	0.76	3'584.52
E Handicap	618.65	55.71	674.36	622.01	48.54	670.55
F Environnement et énergie	248.29	22.35	270.64	235.04	25.50	260.54
G Aménagement et logement	335.52	21.02	356.54	291.42	36.78	328.20
H Sécurité et population	3'148.20	40.29	3'188.48	3'113.62	68.99	3'182.61
I Justice	642.95	32.00	674.95	635.20	26.50	661.70
J Mobilité	2'257.45	27.20	2'284.65	2'239.09	28.20	2'267.29
K Santé	10'444.05	403.04	10'847.09	10'569.54	740.97	11'310.51
L Economie	1'047.94	3.70	1'051.64	1'029.89	1.27	1'031.16
M Finance et impôts	511.49	5.76	517.25	489.12	2.44	491.56
N Culture, sports et loisirs	52.80	4.80	57.60	48.40	5.40	53.80
O Autorité et gouvernance	182.13	18.74	200.87	175.64	18.53	194.17
P Activités de support et prestations de moyen	1'166.23	109.90	1'276.13	1'104.31	95.29	1'199.59
Q Energie	1'665.20	2.27	1'667.47	1'632.45	1.80	1'634.25
Total	37'246.22	1'953.94	39'200.16	36'812.00	2'553.59	39'365.59

Personnel en formation (hors stagiaires police - prison) non compris

- Selon la terminologie de l'Etat, les *fonctions permanentes* sont occupées par les fonctionnaires, nommés pour une durée indéterminée après avoir accompli une période probatoire, ainsi que les employés en période probatoire.
- Les *fonctions non permanentes* sont occupées par des auxiliaires et des agents spécialisés.

2 - Postes en équivalents temps plein par entité prévus au budget et consommés

Entité	Budget			Comptes		
	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total
Etat	14'631.49	376.25	15'007.74	14'219.37	568.77	14'788.13
Cliniques de Joli-Mont et Montana	214.00	0.00	214.00	212.55	0.00	212.55
Etablissements médico-sociaux (EMS)	3'551.00	0.00	3'551.00	3'523.81	0.00	3'523.81
Etablissements publics pour l'intégration (EPI)	570.00	54.00	624.00	577.25	47.70	624.95
Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI)	49.60	0.00	49.60	47.90	0.00	47.90
Fondation des parkings	163.60	0.00	163.60	155.10	0.00	155.10
Genève Aéroport	801.45	0.00	801.45	793.20	0.00	793.20
Hautes écoles spécialisées (HES)	651.07	181.55	832.62	668.90	196.90	865.80
Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)	8'575.70	402.70	8'978.40	8'713.40	716.67	9'430.07
Hospice général (HG)	777.20	38.80	816.00	750.40	61.20	811.60
Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD)	1'540.80	0.00	1'540.80	1'538.33	24.30	1'562.63
Palexpo SA	178.48	0.00	178.48	174.28	0.00	174.28
Services industriels de Genève (SIG)	1'645.00	0.00	1'645.00	1'612.30	0.00	1'612.30
Transports publics genevois (TPG)	1'862.92	0.00	1'862.92	1'866.81	0.00	1'866.81
Université de Genève	2'033.91	900.64	2'934.55	1'958.41	938.05	2'896.46
Total	37'246.22	1'953.94	39'200.16	36'812.01	2'553.59	39'365.59

L'Etat de Genève, qui réunit les sept départements de l'administration cantonale, le pouvoir judiciaire, le secrétariat général du Grand Conseil et la Cour des comptes, représente près de 38 % du total des postes. L'essentiel de la politique publique A- formation y est inclus

3 - Postes en équivalents temps plein par politique publique prévus au budget et consommés, hors Etat de Genève

Politique publique	Budget			Comptes		
	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total
A Formation (Université & HES)	2684.98	1082.191	3'767.17	2'627.31	1'134.95	3'762.26
C Action sociale (Hospice Général)	777.20	38.80	816.00	750.40	61.20	811.60
D Personnes âgées (EMS)	3'551.00	0.00	3'551.00	3'523.81	0.00	3'523.81
E Handicap (EPI)	570.00	54.00	624.00	577.25	47.70	624.95
G Aménagement et logement (FIPOI)	49.60	0.00	49.60	47.90	0.00	47.90
J Mobilité (TPG & Fondation des Parkings)	2'026.52	0.00	2'026.52	2'021.91	0.00	2'021.91
K Santé (HUG, IMAD, Joli-Mont & Montana)	10'330.50	402.70	10'733.20	10'464.28	740.97	11'205.25
L Economie (AIG & Palexpo SA)	979.93	0.00	979.93	967.48	0.00	967.48
Q Energie (SIG)	1'645.00	0.00	1'645.00	1'612.30	0.00	1'612.30
Total	22'614.73	1'577.69	24'192.42	22'592.64	1'984.82	24'577.46

Plusieurs politiques publiques sont ventilées entre diverses entités. Ainsi, la formation (A) est répartie entre l'Etat, l'Université et les HES, la santé (K) entre les HUG, l'IMAD et les cliniques de Joli-Mont et Montana. La plus grande partie de la politique publique K est assurée par les HUG, qui regroupent près de 24 % du total des postes.

Chapitre 2 - Collaborateurs et collaboratrices

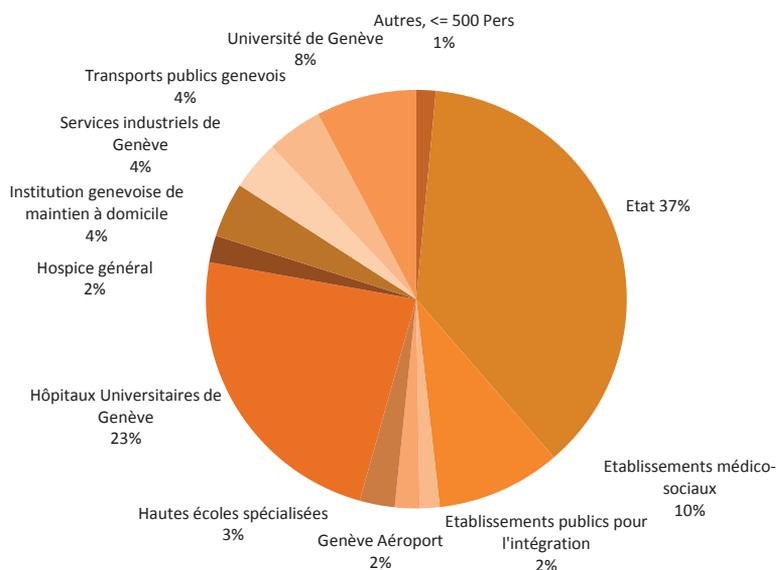
2.1 Effectifs

4 - Effectifs par entité (personne physique) et par sexe

Entité	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Etat	7'400	45.2	8'958	54.8	16'358	37.2
Cliniques de Joli-Mont et Montana	64	25.0	192	75.0	256	0.6
Etablissements médico-sociaux	877	20.8	3'331	79.2	4'208	9.6
Etablissements publics pour l'intégration	276	40.9	398	59.1	674	1.5
Fondation des immeubles pour les organisation internationales	37	74.0	13	26.0	50	0.1
Fondation des parkings	102	63.0	60	37.0	162	0.4
Genève Aéroport	615	73.7	219	26.3	834	1.9
Hautes écoles spécialisées	661	55.7	526	44.3	1'187	2.7
Hôpitaux Universitaires de Genève	3'205	31.0	7'129	69.0	10'334	23.5
Hospice général	274	30.0	638	70.0	912	2.1
Institution genevoise de maintien à domicile	275	14.7	1'594	85.3	1'869	4.2
Palexpo SA	116	63.4	67	36.6	183	0.4
Services industriels de Genève	1'364	80.8	324	19.2	1'688	3.8
Transports publics genevois	1'689	89.3	202	10.7	1'891	4.3
Université de Genève	1'697	50.0	1'700	50.0	3'397	7.7
Total Global	18'652	42.4	25'351	57.6	44'003	100.0

Contrairement aux postes (ETP) qui traduisent des allocations budgétaires, les effectifs représentent les personnes. Leur nombre est naturellement supérieur à celui des postes en raison du travail à temps partiel.

5 - Répartition de l'effectif



2.2 Pyramide des âges

L'âge moyen le plus bas parmi les institutions considérées est celui de Genève Aéroport. De quatre ans supérieur, le plus élevé s'observe dans les cliniques de Joli-Mont /Montana.

Les deux grandes entités que sont l'Etat et les HUG ont des pyramides des âges similaires, avec toutefois une part plus élevée de « 50 ans et plus » à l'Etat. Cela s'explique, en partie, par la nature des tâches. Les métiers de l'aide aux patients sont de ceux que l'on exerce moins longtemps en raison de leur pénibilité physique. Ainsi, jusqu'à leur fusion au 1^{er} janvier 2014, la caisse de pension des établissements publics médicaux du canton de Genève (CEH) fixait un âge « pivot »³ de la retraite de 60 ans au lieu de 62 ans à la Caisse de prévoyance du personnel enseignant de l'instruction publique et des fonctionnaires de l'administration cantonale (CIA). La nouvelle Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) maintient le droit à une retraite plus précoce pour une grande partie des métiers de la santé (infirmiers, aides-soignants) en fonction de la pénibilité physique du travail (âge pivot de 61 ans au lieu de 64).

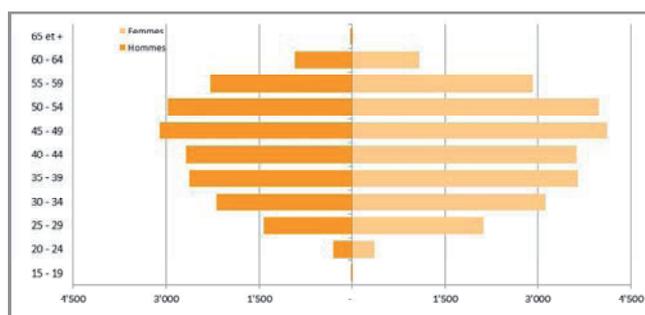
³ L'âge pivot est celui auquel commence le droit à une pleine rente sans pénalité d'un départ anticipé à condition que le nombre d'années nécessaires de cotisation soit accompli.

6 - Structure des effectifs par sexe, par entité

	Age moyen	Moins de 35 ans	Entre 35 et 49 ans	50 ans et plus
Sexe				
Femme	43.7	22.5%	45.4%	32.1%
Homme	44.1	21.2%	45.3%	33.5%
Entité				
Etat	43.83	22.43%	46.33%	31.24%
Cliniques de Joli-Mont et Montana	46.50	9.77%	49.61%	40.63%
Etablissements médico-sociaux	44.68	19.34%	43.87%	36.79%
Etablissements publics pour l'intégration	42.52	29.23%	39.17%	31.60%
Fondation des immeubles pour les organisation internationales	45.66	12.00%	46.00%	42.00%
Fondation des parkings	42.75	19.75%	60.49%	19.75%
Genève Aéroport	42.22	25.66%	48.80%	25.54%
Hautes écoles spécialisées	43.03	25.36%	43.13%	31.51%
Hôpitaux Universitaires de Genève	43.79	21.25%	46.13%	32.62%
Hospice général	44.42	19.96%	45.39%	34.65%
Institution genevoise de maintien à domicile	45.03	15.20%	49.17%	35.63%
Palexpo SA	45.78	15.30%	44.81%	39.89%
Services industriels de Genève	44.75	17.95%	45.50%	36.55%
Transports publics genevois	43.65	21.21%	47.59%	31.20%
Université de Genève	42.95	29.53%	37.00%	33.47%
Total Global	43.87	21.94%	45.37%	32.69%

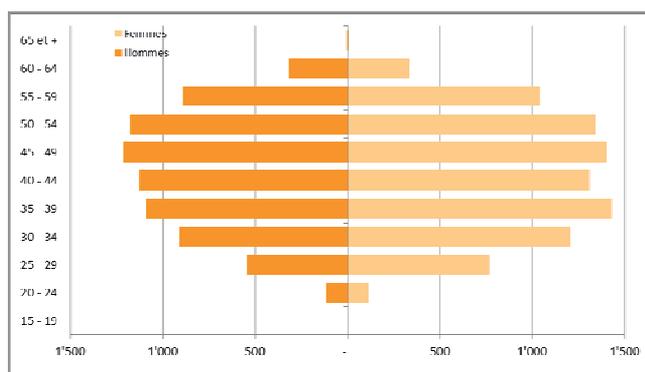
La pyramide globale des âges du « Grand Etat » est relativement équilibrée. Sa principale caractéristique est la prédominance des femmes pour l'ensemble des classes d'âge, qui distingue la fonction publique cantonale des entreprises genevoises prises dans leur ensemble. En effet, si l'on prend en compte tous les emplois du canton de Genève, les hommes sont majoritaires, en particulier pour les tranches d'âge les plus élevées⁴.

7 - Pyramide des âges "Grand Etat"



Le déséquilibre entre hommes et femmes de la pyramide des âges globale s'explique en grande partie par le fait que les métiers accueillant les plus grands effectifs, ceux de la santé et de la formation, sont occupés majoritairement par des femmes.

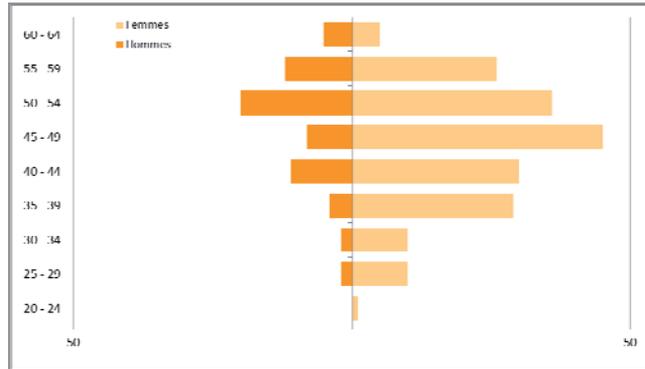
8 - Pyramide des âges – Etat



Comme cela apparaît dans son propre bilan social, la pyramide des âges d'apparence équilibrée de l'Etat cache de grandes différences entre celle du personnel administratif et technique, en forme de toupie, et celles de l'enseignement et de la police, qui traduisent des carrières longues avec leur forme carrée.

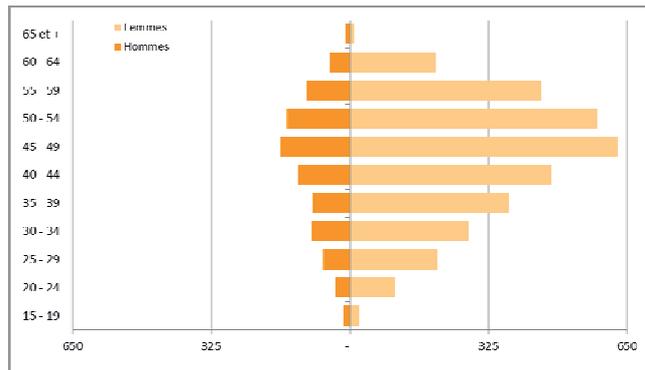
⁴ Les Genevois et le travail - Résultats de l'enquête suisse sur la population active 2000-2009. OCSTAT, Communications statistiques n° 45 – décembre 2012

9 - Pyramide des âges – Cliniques de Joli-Mont et Montana



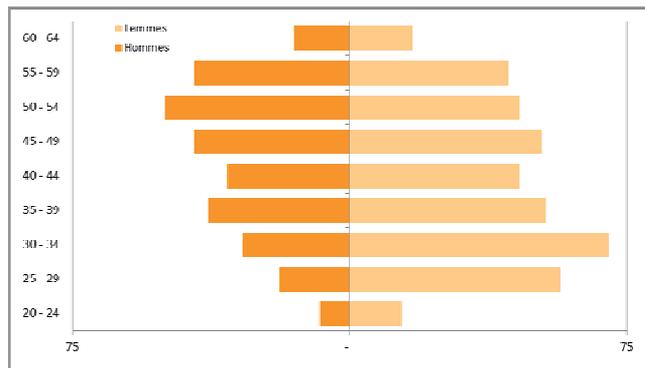
Trois employés sur quatre des cliniques de Joli-Mont et Montana sont des femmes. La pyramide des âges est relativement large vers le haut, ce qui peut s'expliquer par un faible taux de rotation et l'engagement de personnel expérimenté à un âge relativement tardif.

10 - Pyramide des âges – Etablissements médico-sociaux



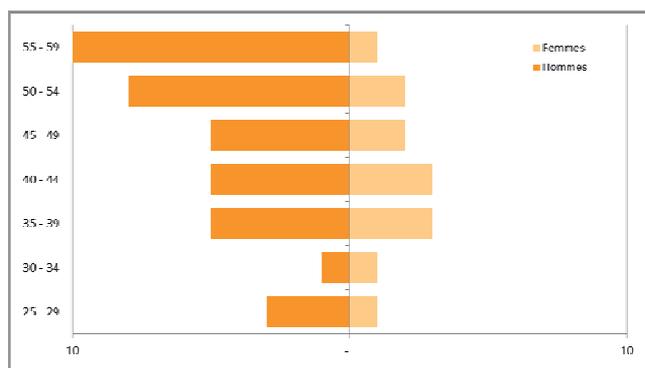
Féminin à plus de 79%, le personnel des EMS présente une pyramide des âges en forme de toupie décalée vers la droite, comme les autres institutions œuvrant dans le domaine de la santé.

11 - Pyramide des âges – Etablissements publics pour l'intégration



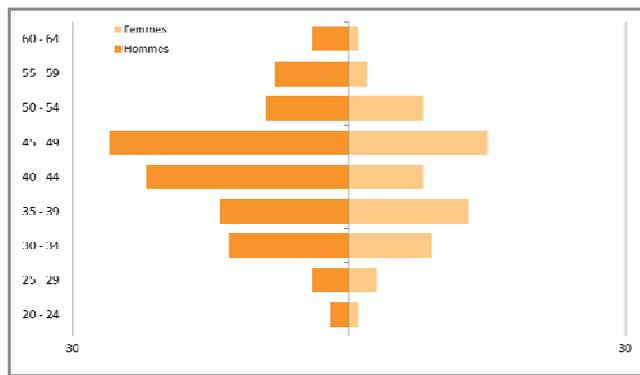
La forme en trapèze des EPI illustre d'une part une tendance à la féminisation du personnel au fil de son renouvellement et d'autre part des carrières assez longues.

12 - Pyramide des âges – Fondation des immeubles pour les organisations internationales



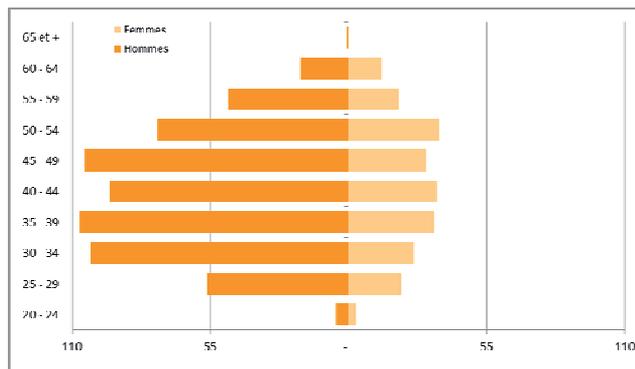
La FIPOI étant la plus petite institution représentée dans ce bilan social, sa pyramide des âges ne peut guère donner lieu à des considérations d'ordre général. La nature des activités liées au bâtiment explique la prédominance masculine.

13 - Pyramide des âges – Fondation des Parkings



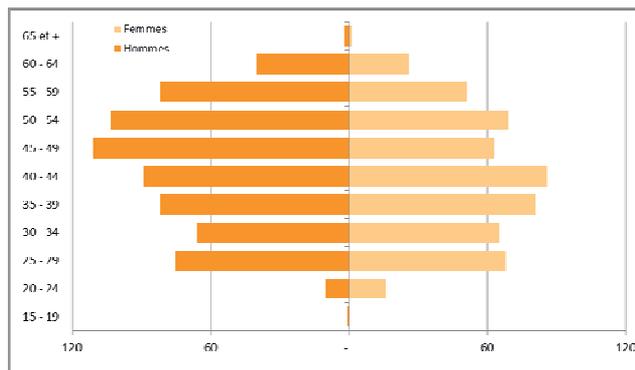
La majorité des collaborateurs de la Fondation des Parkings sont occupés à l'exploitation des parkings ainsi qu'au service du stationnement qui sont le plus souvent des métiers occupés par des hommes.

14 - Pyramide des âges – Genève Aéroport



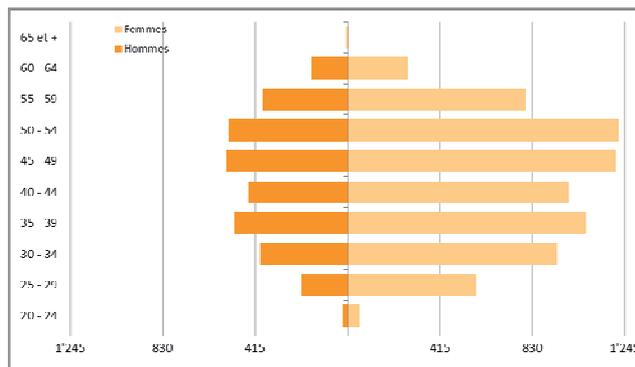
Les domaines techniques et opérationnels de l'aéroport conservent une connotation masculine face à laquelle l'institution favorise, avec des résultats jugés encourageants, l'engagement de femmes.

15 - Pyramide des âges – Hautes écoles spécialisées



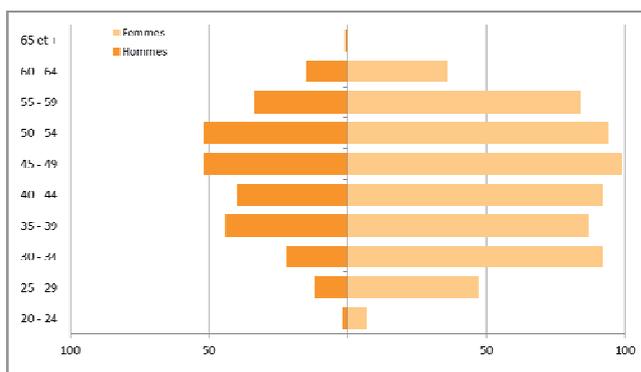
La présence pour les HES d'un « socle » important dans les catégories inférieures à 35 ans s'explique par l'importance du corps intermédiaire (assistants, chargés d'enseignement ou de cours, collaborateurs scientifiques, etc.) constitué pour l'essentiel de jeunes diplômés.

16 - Pyramide des âges – Hôpitaux Universitaires de Genève



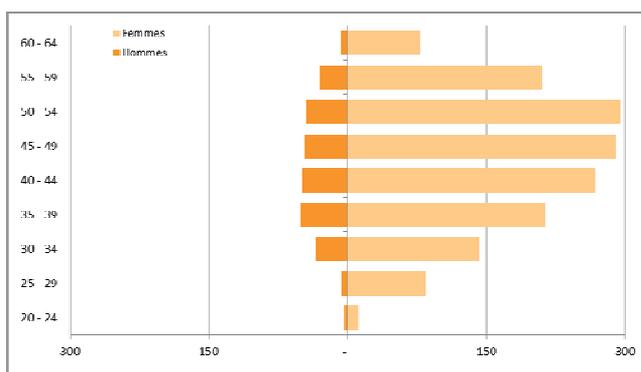
Aux HUG la proportion féminine, de 69%, est stable depuis 2009. La part des collaborateurs de moins de 35 ans, elle, est passée de 18% à 21%.

17 - Pyramide des âges – Hospice général



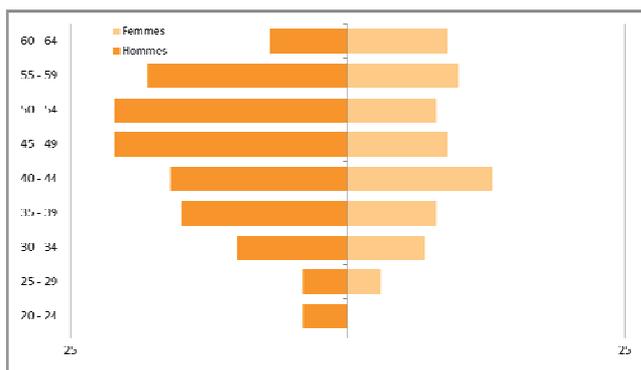
L'activité sociale de l'Hospice général est majoritairement le fait de femmes. Les effectifs sont les plus nombreux dans les catégories allant de 30 ans à 60 ans. Le personnel rajeunit, la part des moins de 35 étant passée de 16 % en 2012 à 20%.

18 - Pyramide des âges – Institution genevoise de maintien à domicile



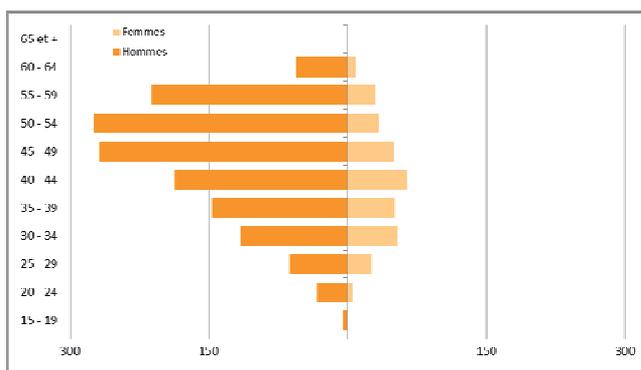
Avec 85% de femmes, l'IMAD est l'institution la plus féminine de celles qui sont présentées dans ce document. Exercés fréquemment à temps partiel, les métiers le sont souvent, comme dans les EMS, à un âge relativement élevé, traduisant la fidélité ou une entrée en fonction tardive.

19 - Pyramide des âges – Palexpo SA



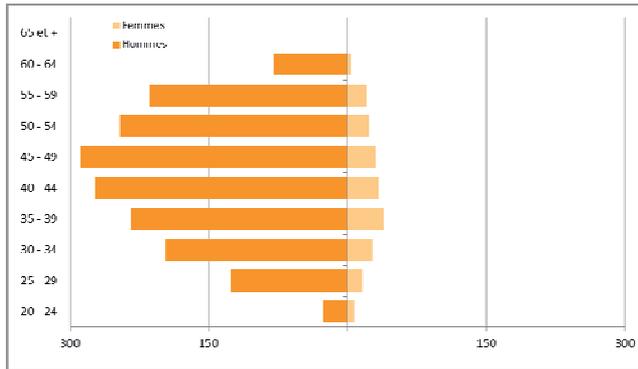
Avec ses métiers techniques liés au bâtiment, Palexpo, comme la FIPOI, présente une structure masculine et un âge moyen relativement élevé (45,8 ans).

20 - Pyramide des âges – Services industriels de Genève



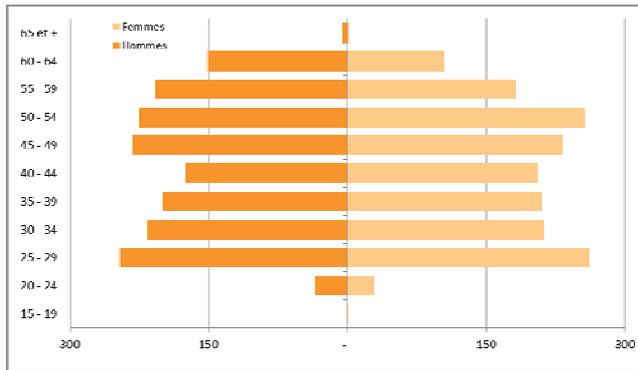
Plus de 80% de l'effectif des Services industriels de Genève est masculin, ce qui s'explique par les métiers techniques exercés. Cela mis à part, la pyramide des âges présente une forme régulière.

21 - Pyramide des âges – Transports publics genevois



Les TPG comptent 89% d'hommes ce qui n'est pas surprenant étant donné que 88% du personnel est employé à l'exploitation ou dans les ateliers. La forme de demitoupie est nette, reflétant une certaine régularité dans le recrutement.

22 - Pyramide des âges – Université de Genève

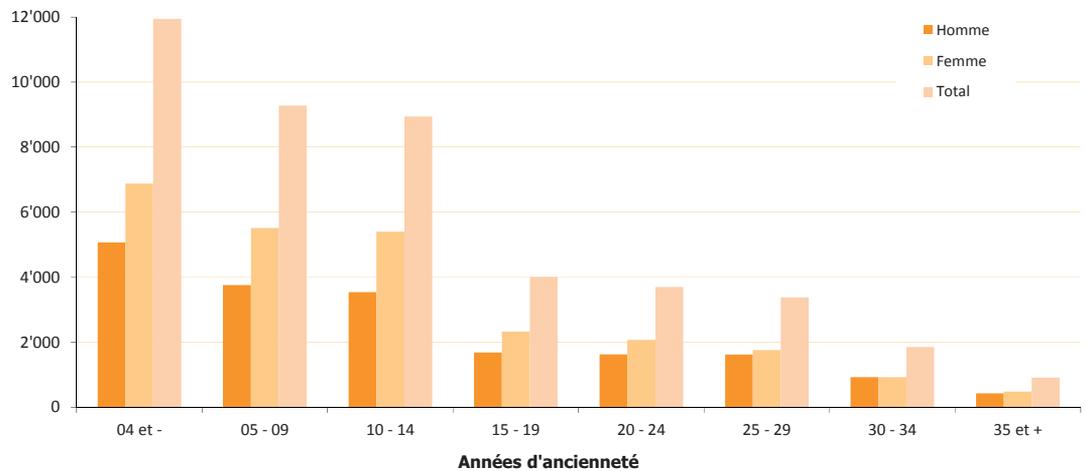


Plus encore que la HES, l'Université a un socle large en raison du grand nombre de jeunes diplômés engagés comme assistants.

2.3 Ancienneté

Présentée de façon globale, l'ancienneté décrit la longévité des carrières au sein d'une entité. Si une personne passe d'une entité à l'autre, son ancienneté repart à zéro.

23 - Répartition des effectifs par tranches d'années d'ancienneté



On observe une rupture entre la catégorie des 10-14 ans d'ancienneté et les suivantes, nettement moins fournies.

24 - Effectifs par ancienneté (pourcents et nombres absolus)

Ancienneté	Homme	en %	Femme	en %	Total
04 et -	5'069	42.4%	6'875	57.6%	11'944
05 - 09	3'758	40.5%	5'513	59.5%	9'271
10 - 14	3'539	39.6%	5'404	60.4%	8'943
15 - 19	1'687	42.1%	2'323	57.9%	4'010
20 - 24	1'626	44.0%	2'071	56.0%	3'697
25 - 29	1'622	48.0%	1'756	52.0%	3'378
30 - 34	928	50.1%	926	49.9%	1'854
35 et +	423	46.7%	483	53.3%	906
Total Global	18'652	42.4%	25'351	57.6%	44'003

Les hommes ne sont majoritaires que pour la catégorie des 30-34 ans d'ancienneté.

2.4 Nationalité et lieu de résidence

La catégorie « Suisse » inclut les personnes ayant plusieurs nationalités dont la suisse.

Pour ce qui est du lieu de résidence, la catégorie « autres cantons » inclut essentiellement des personnes domiciliées dans le canton de Vaud, avec le cas particulier de la clinique de Montana, située en Valais. La catégorie « hors Suisse » regroupe pour l'essentiel des personnes domiciliées dans les départements français voisins.

25 - Répartition des effectifs par nationalité et lieu de résidence

Nationalité	Lieu de résidence			Total
	Canton de Genève	Autres cantons	Hors Suisse	
Suisse	23'082	2'415	4'278	29'775
AELE + UE	4'439	411	7'430	12'280
Autres pays	1'777	98	73	1'948
Total	29'298	2'924	11'781	44'003

26 - Répartition des effectifs par nationalité et lieu de résidence, en % du total

Nationalité	Lieu de résidence			Total
	Canton de Genève	Autres cantons	Hors Suisse	
Suisse	52.5%	5.5%	9.7%	67.7%
AELE + UE	10.1%	0.9%	16.9%	27.9%
Autres pays	4.0%	0.2%	0.2%	4.4%
Total	66.6%	6.6%	26.8%	100.0%

La répartition par nationalité et par lieu de résidence varie considérablement d'une entité à l'autre, ce qui s'explique largement par les différents types de métiers représentés. Les personnes travaillant dans les domaines de la santé et des transports résident souvent en-dehors du canton. Le besoin de compétences techniques ou scientifiques pointues provoque aussi un important recrutement extérieur au canton, comme l'illustre l'Université.

L'Etat est l'entité qui recourt le moins à du personnel résidant à l'étranger. Là encore la nature des tâches constitue un élément important d'explication. A noter que le métier de policier ne peut être exercé dès la fin de la formation que par des personnes de nationalité suisse.

27 - Répartition des effectifs par entité, par nationalité et lieu de résidence

Entité	Nationalité	Lieu de résidence			Total
		Canton de Genève	Autres cantons	Hors Suisse	
Etat	Suisse	74.4%	5.8%	9.6%	89.9%
	AELE + UE	5.3%	0.5%	3.6%	9.3%
	Autres Pays	0.7%	0.0%	0.0%	0.8%
	Total	80.4%	6.4%	13.2%	100.0%
Cliniques de Joli-Mont et Montana	Suisse	28.1%	25.8%	4.3%	58.2%
	AELE + UE	5.9%	10.9%	9.4%	26.2%
	Autres Pays	9.8%	5.9%		15.6%
	Total	43.8%	42.6%	13.7%	100.0%
Etablissements médico-sociaux	Suisse	29.8%	1.5%	6.8%	38.2%
	AELE + UE	18.3%	0.5%	30.8%	49.5%
	Autres Pays	11.9%	0.1%	0.2%	12.2%
	Total	60.0%	2.2%	37.8%	100.0%
Etablissements publics pour l'intégration	Suisse	51.6%	1.3%	15.1%	68.1%
	AELE + UE	4.2%	0.4%	21.1%	25.7%
	Autres Pays	6.1%	0.1%		6.2%
	Total	61.9%	1.9%	36.2%	100.0%
Fondation des immeubles pour les organisation internationales	Suisse	40.0%	18.0%	18.0%	76.0%
	AELE + UE	12.0%		12.0%	24.0%
	Autres Pays				
	Total	52.0%	18.0%	30.0%	100.0%
Fondation des parkings	Suisse	45.7%	1.9%	15.4%	63.0%
	AELE + UE	14.8%	0.6%	18.5%	34.0%
	Autres Pays	3.1%			3.1%
	Total	63.6%	2.5%	34.0%	100.0%
Genève Aéroport	Suisse	47.2%	20.1%	13.8%	81.2%
	AELE + UE	8.3%	1.0%	8.8%	18.0%
	Autres Pays	0.8%			0.8%
	Total	56.4%	21.1%	22.5%	100.0%
Hautes écoles spécialisées	Suisse	45.7%	16.1%	7.2%	69.0%
	AELE + UE	8.8%	3.5%	15.9%	28.3%
	Autres Pays	1.7%	0.7%	0.3%	2.7%
	Total	56.2%	20.3%	23.5%	100.0%
Hôpitaux Universitaires de Genève	Suisse	34.9%	3.1%	10.2%	48.2%
	AELE + UE	15.2%	1.0%	31.7%	47.9%
	Autres Pays	3.5%	0.2%	0.1%	3.9%
	Total	53.7%	4.3%	42.0%	100.0%
Hospice général	Suisse	60.5%	6.1%	11.3%	78.0%
	AELE + UE	7.2%	1.3%	9.6%	18.2%
	Autres Pays	3.5%	0.3%		3.8%
	Total	71.3%	7.8%	20.9%	100.0%
Institution genevoise de maintien à domicile	Suisse	33.6%	2.4%	10.4%	46.3%
	AELE + UE	7.4%	0.4%	30.6%	38.3%
	Autres Pays	13.7%	0.6%	1.1%	15.4%
	Total	54.7%	3.3%	42.0%	100.0%
Palexpo SA	Suisse	26.2%	10.4%	7.1%	43.7%
	AELE + UE	14.8%	0.5%	40.4%	55.7%
	Autres Pays	0.5%			0.5%
	Total	41.5%	10.9%	47.5%	100.0%
Services industriels de Genève	Suisse	64.2%	5.9%	12.3%	82.3%
	AELE + UE	5.5%	0.9%	8.6%	15.1%
	Autres Pays	2.3%	0.2%	0.1%	2.5%
	Total	71.9%	7.0%	21.0%	100.0%
Transports publics genevois	Suisse	33.6%	3.5%	15.9%	53.0%
	AELE + UE	8.5%	0.4%	28.5%	37.4%
	Autres Pays	8.7%	0.3%	0.6%	9.6%
	Total	50.8%	4.2%	45.0%	100.0%
Université de Genève	Suisse	48.5%	10.2%	5.7%	64.4%
	AELE + UE	14.8%	2.3%	11.5%	28.7%
	Autres Pays	6.0%	0.6%	0.3%	6.9%
	Total	69.4%	13.1%	17.5%	100.0%

2.5 Encadrement

Les niveaux de responsabilité sont établis à partir de la LTrait⁵ de la façon suivante :

1. Hauts dirigeants : directeurs généraux, secrétaires généraux, membres de la direction générale, du comité de direction ou du rectorat.
2. Cadres supérieurs avec encadrement : à partir de la classe salariale 23.
3. Cadres intermédiaires avec encadrement : au-dessous de la classe 23.
4. Cadres supérieurs sans encadrement : experts, professeurs, spécialistes à partir de la classe 23 n'ayant pas la responsabilité d'une équipe.

Pour les établissements n'appliquant pas la LTrait (cf. chapitre 3), ces catégories sont définies par analogie.

28 - Encadrement - Niveau de responsabilité par entité

Entité	Niveau de responsabilité					Total Global
	1 - Hauts dirigeants	2 - Cadres supérieurs avec encadrement	3 - Cadres intermédiaires avec encadrement	4 - Cadres supérieurs sans encadrement	5 - Cadres intermédiaires sans encadrement et collaborateurs	
Etat	0.28%	3.61%	5.41%	3.41%	87.30%	100.00%
Cliniques de Joli-Mont et Montana	1.17%	0.78%	3.13%		94.92%	100.00%
Etablissements médico-sociaux	1.21%	2.02%	4.49%	0.64%	91.63%	100.00%
Etablissements publics pour l'intégration	0.15%	1.04%	6.38%	0.15%	92.28%	100.00%
Fondation des immeubles pour les organisation internationales	4.00%	6.00%	8.00%	2.00%	80.00%	100.00%
Fondation des parkings	0.62%	2.47%	1.85%		95.06%	100.00%
Genève Aéroport	0.48%	1.44%	9.71%	0.24%	88.13%	100.00%
Hautes écoles spécialisées	0.59%	13.65%	1.10%	38.92%	45.75%	100.00%
Hôpitaux Universitaires de Genève	0.79%	7.47%	5.67%	0.57%	85.49%	100.00%
Hospice général	0.77%	1.64%	6.91%	0.22%	90.46%	100.00%
Institution genevoise de maintien à domicile	0.32%	1.07%	4.39%	0.37%	93.85%	100.00%
Palexpo SA	2.73%	2.73%	9.29%	16.39%	68.85%	100.00%
Services industriels de Genève	0.65%	2.07%	4.38%	4.15%	88.74%	100.00%
Transports publics genevois	0.48%	2.38%	3.54%	7.03%	86.57%	100.00%
Université de Genève	0.21%	18.78%	1.68%	3.89%	75.45%	100.00%

Les institutions de formation supérieure présentent des spécificités qui méritent des explications. L'ensemble du corps professoral de la HES sont classifiés comme des cadres supérieurs, ce qui explique la part très élevée de son personnel située dans la 4^e catégorie. Pour l'université, la proportion importante de cadres supérieurs avec encadrement est due à l'assimilation à cette catégorie des professeurs ordinaires, associés et assistants ainsi que des maîtres d'enseignement et de recherche, tous ayant une responsabilité managériale avec des équipes (personnel technique, assistants, post-doctorants, etc.).

A noter aussi le taux relativement élevé de cadres supérieurs sans encadrement aux Services industriels de Genève et aux TPG en raison des experts et spécialistes nécessaires à l'exploitation.

29 - Encadrement - Niveau de responsabilité par entité (global "Grand Etat")

	Niveau de responsabilité					Total Global
	1 - Hauts dirigeants	2 - Cadres supérieurs avec encadrement	3 - Cadres intermédiaires avec encadrement	4 - Cadres supérieurs sans encadrement	5 - Cadres intermédiaires sans encadrement et collaborateurs	
Femme	0.11%	1.95%	1.88%	1.27%	52.40%	57.61%
Homme	0.44%	3.50%	3.05%	2.10%	33.30%	42.39%
Total Global	0.55%	5.44%	4.94%	3.37%	85.70%	100.00%

⁵ Loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat, du pouvoir judiciaire et des établissements hospitaliers (B 5 15)

Chapitre 3 – Rémunération

La rémunération exprime le salaire brut annuel avec le 13^e salaire, sans les indemnités ni les primes.

Le calcul est effectué sur la base de salaires versés pour un plein temps. Il s'agit donc de la moyenne des niveaux salariaux par personnes, compte non tenu du taux d'occupation.

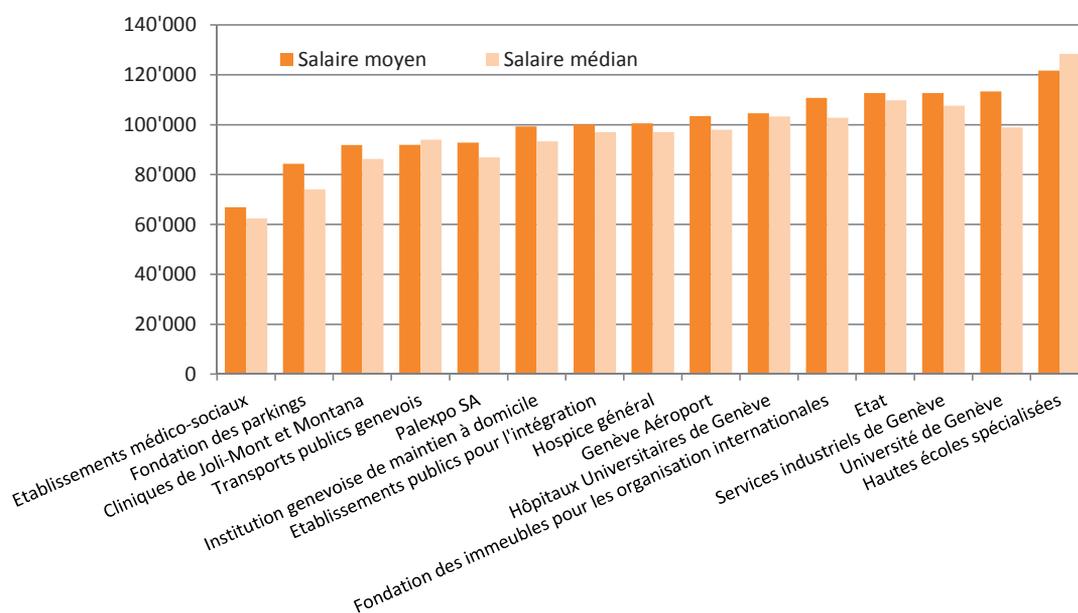
La plupart des institutions appliquent l'échelle des traitements de l'Etat, soit par obligation légale, soit par choix. La Fondation des Parkings, Genève Aéroport, Palexpo, les Services industriels de Genève et les TPG ont leur propre échelle des traitements, dont certaines s'inspirent de celle de l'Etat.

30 - Salaires moyen et médian par entité

Entité	Salaire	
	moyen	médian
Etat	112'665	109'840.0
Cliniques de Joli-Mont et Montana	91'769	86'298.0
Etablissements médico-sociaux	66'827	62'389.4
Etablissements publics pour l'intégration	100'115	96'991.4
Fondation des immeubles pour les organisation internationales	110'818	102'791.0
Fondation des parkings	84'293	74'091.6
Genève Aéroport	103'351	97'971.0
Hautes écoles spécialisées	121'751	128'357.0
Hôpitaux Universitaires de Genève	104'532	103'332.0
Hospice général	100'487	96'996.3
Institution genevoise de maintien à domicile	99'334	93'266.3
Palexpo SA	92'775	86'885.0
Services industriels de Genève	112'687	107'523.0
Transports publics genevois	91'960	93'995.0
Université de Genève	113'397	98'881.0

Le salaire moyen est en général plus élevé que le salaire médian car les hauts salaires s'éloignent plus de la médiane que les bas salaires. La situation est toutefois inverse pour les HES et les TPG. L'écart entre le salaire moyen et le salaire médian est le plus faible aux HUG.

31 - Salaires moyen et médian par entité (graphique)



Chapitre 4 - Conditions d'emploi

4.1 Travail à temps partiel

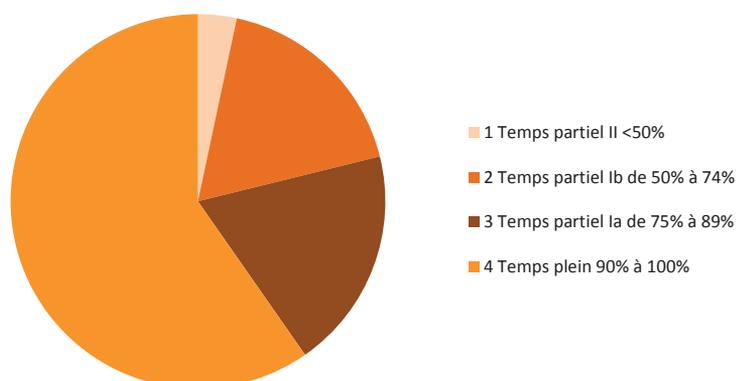
Un poste est considéré comme étant à temps partiel dès lors que le taux d'activité est inférieur à 90%.

32 - Répartition des effectifs par taux d'activité, par entité et par sexe

Entité		Taux d'activité en %				Total
		1 Temps partiel II <50%	2 Temps partiel Ib de 50% à 74%	3 Temps partiel Ia de 75% à 89%	4 Temps plein 90% à 100%	
Etat	Homme	1.4	7.5	8.5	82.7	100.0
	Femme	2.2	29.6	21.5	46.7	100.0
	Total	1.8	19.6	15.6	63.0	100.0
Cliniques de Joli-Mont et Montana	Homme	1.6	6.3	3.1	89.1	100.0
	Femme	2.1	34.9	27.6	35.4	100.0
	Total	2.0	27.7	21.5	48.8	100.0
Etablissements médico-sociaux	Homme	5.8	6.8	16.3	71.0	100.0
	Femme	3.7	18.7	34.4	43.2	100.0
	Total	4.2	16.2	30.7	49.0	100.0
Etablissements publics pour l'intégration	Homme	0.7	5.4	22.5	71.4	100.0
	Femme	1.8	19.6	39.7	38.9	100.0
	Total	1.3	13.8	32.6	52.2	100.0
Fondation des immeubles pour les organisation internationales	Homme		2.7	0.0	97.3	100.0
	Femme		23.1	15.4	61.5	100.0
	Total		8.0	4.0	88.0	100.0
Fondation des parkings	Homme		1.0	1.0	98.0	100.0
	Femme		16.7	15.0	68.3	100.0
	Total		6.8	6.2	87.0	100.0
Genève Aéroport	Homme		1.0	4.9	94.1	100.0
	Femme		15.1	32.9	52.1	100.0
	Total		4.7	12.2	83.1	100.0
Hautes écoles spécialisées	Homme	22.1	28.3	11.8	37.8	100.0
	Femme	17.5	37.3	21.3	24.0	100.0
	Total	20.1	32.3	16.0	31.7	100.0
Hôpitaux Universitaires de Genève	Homme	1.0	4.5	8.0	86.5	100.0
	Femme	1.4	22.6	27.9	48.0	100.0
	Total	1.3	17.0	21.7	60.0	100.0
Hospice général	Homme	1.5	6.6	10.9	81.0	100.0
	Femme	1.9	25.7	38.2	34.2	100.0
	Total	1.8	20.0	30.0	48.2	100.0
Institution genevoise de maintien à domicile	Homme	0.4	14.5	22.9	62.2	100.0
	Femme	0.4	26.2	53.5	20.0	100.0
	Total	0.4	24.5	49.0	26.2	100.0
Palexpo SA	Homme	0.9	0.9	1.7	96.6	100.0
	Femme	3.0	10.4	13.4	73.1	100.0
	Total	1.6	4.4	6.0	88.0	100.0
Services industriels de Genève	Homme	0.2	1.2	1.7	96.8	100.0
	Femme	1.5	21.3	21.6	55.6	100.0
	Total	0.5	5.1	5.5	88.9	100.0
Transports publics genevois	Homme	0.4	1.4	1.1	97.2	100.0
	Femme	1.0	8.9	8.9	81.2	100.0
	Total	0.4	2.2	2.0	95.5	100.0
Université de Genève	Homme	19.7	15.7	8.5	56.0	100.0
	Femme	13.4	32.7	17.1	36.8	100.0
	Total	16.5	24.2	12.8	46.4	100.0
Total Global	Homme	3.6	7.2	8.0	81.2	100.0
	Femme	3.1	25.6	27.4	43.8	100.0
	Total	3.3	17.8	19.2	59.7	100.0

Le travail à temps partiel est le plus répandu dans les domaines de la santé, du social et de l'enseignement. Il est le plus rare dans les entités où prédominent les tâches administratives, techniques et là où la part des hommes est la plus importante.

33 - Effectifs par taux d'activité en % du total



Liste des tableaux et graphiques

		page
1	Postes en équivalents temps plein par politique publique prévus au budget et consommés (comptes)	6
2	Postes en équivalents temps plein par entité prévus au budget et consommés	7
3	Postes en équivalents temps plein par politique publique prévus au budget et consommés, hors Etat de Genève	7
4	Effectifs par entité (personne physique) et par sexe	7
5	Répartition de l'effectif	8
6	Structure des effectifs par sexe, par entité	9
7	Pyramide des âges "Grand Etat"	9
8	Pyramide des âges – Etat	9
9	Pyramide des âges – Cliniques de Joli-Mont et Montana	10
10	Pyramide des âges – Etablissements médico-sociaux	10
11	Pyramide des âges – Etablissements publics pour l'intégration	10
12	Pyramide des âges – Fondation des immeubles pour les organisations internationales	10
13	Pyramide des âges – Fondation des Parkings	11
14	Pyramide des âges – Genève Aéroport	11
15	Pyramide des âges – Hautes écoles spécialisées	11
16	Pyramide des âges – Hôpitaux Universitaires de Genève	11
17	Pyramide des âges – Hospice général	12
18	Pyramide des âges – Institution genevoise de maintien à domicile	12
19	Pyramide des âges – Palexpo SA	12
20	Pyramide des âges – Services industriels de Genève	12
21	Pyramide des âges – Transports publics genevois	13
22	Pyramide des âges – Université de Genève	13
23	Répartition des effectifs par tranches d'années d'ancienneté	13
24	Effectifs par ancienneté (pourcents et nombres absolus)	14
25	Répartition des effectifs par nationalité et lieu de résidence	14
26	Répartition des effectifs par nationalité et lieu de résidence, en % du total	14
27	Répartition des effectifs par entité, par nationalité et lieu de résidence	15
28	Encadrement - Niveau de responsabilité par entité	16
29	Encadrement - Niveau de responsabilité par entité (global "Grand Etat")	16
30	Salaires moyen et médian par entité	17
31	Salaires moyen et médian par entité (graphique)	17
32	Répartition des effectifs par taux d'activité, par entité et par sexe	18
33	Effectifs par taux d'activité en % du total	18

